

Proposer le sacrement de la réconciliation aux enfants

Éveiller la liberté spirituelle

Notes rédigées à partir d'un entretien avec le père Marcio Péna Guillermo(CM)

Au cours de l'initiation chrétienne, il s'agit de devenir chrétien. Chacun est appelé à se décider par rapport à Jésus-Christ et à son Église. La proposition des sacrements en marque les étapes. Mais respecte-t-on suffisamment le cheminement personnel de chacun ? Éveille-t-on à la liberté spirituelle ? Certaines précautions peuvent y contribuer.

En catéchèse, l'initiation des enfants au sacrement de la réconciliation s'effectue souvent en participant à une célébration communautaire du pardon, en équipe ou plus largement.

La célébration comportera, après le moment de l'accueil, un **temps d'écoute de la Parole de Dieu**.

Cette rencontre avec le Christ par l'Écriture n'est pas d'abord confrontation à des exigences morales mais éveil du désir d'être, de plus en plus, amis de Jésus et enfants du même Père qui nous accueille et nous aime.

La proclamation, éventuellement mise en valeur par un mime, une gestuation, la contemplation d'un tableau etc., sera prolongée par une « lectio divina » adaptée (« partage » guidé) qui permet aux enfants :

- de comprendre ce que raconte le texte,
- ce qu'il nous dit de Dieu et pour nous-mêmes,
- de prier en s'appuyant sur un passage privilégié : une parole de Jésus ou de son interlocuteur, une invitation prophétique etc.

Le texte choisi invite à découvrir la miséricorde de Dieu pour le pécheur et la joie de la réconciliation avec Lui. Par exemple, cela peut être le récit de la rencontre de Jésus et Zachée (Lc 19, 1-10) ou la parabole du fils prodigue (Lc 15, 11-32). Bien d'autres sont possibles. On peut se reporter à une proposition de l'itinéraire utilisé pour la catéchèse ou de la liturgie dominicale.

Vient ensuite le **temps de la confession** : Tous peuvent prier ensemble une prière litanique pour confesser l'amour de Dieu et demander son pardon ou bien réciter le « Je confesse à Dieu ».

La question est alors posée : « qu'est-ce que j'aimerais faire pour être plus proche de Dieu ? Qu'est-ce que je désire mieux vivre dans l'avenir, pour être ami de Jésus ? »

L'enfant est invité à en parler personnellement à un des prêtres célébrants. S'il n'y est pas prêt, il est préférable de ne pas l'imposer. En effet, des enfants peuvent redouter d'être jugés.

La formation des parents et des catéchistes est importante. L'enfant est sensible au ressenti des adultes, en qui il a confiance, vis-à-vis de ce sacrement. Si certains parents, certains catéchistes, le vivent comme un tribunal, ou un mal nécessaire (pour pouvoir communier ou, pire, « être en règle ») comment l'enfant pourra-t-il l'apprécier comme une chance ? Surtout si, par son passé, il a développé un fort sentiment de culpabilité.

Le cadre est important. Il faut éviter, pour la confession ou l'entretien spirituel avec les jeunes, les lieux fermés et non transparents. Mettre en place la confession en plein air ou dans un espace encadré de baies vitrées. A défaut, un coin de conversation « discrète » disposé, un peu à l'écart du groupe, dans une partie de l'église où se déroule la célébration serait également sécurisant. L'isolement avec un adulte peut être mal interprété par l'enfant qui aurait antérieurement subi des violences. Faire de l'Église un lieu sûr pour les enfants exige une réforme des pratiques délétères.

Tous ont écouté une parole qui leur ouvre un avenir. Tous peuvent, à la fin de la célébration, accomplir **un geste de réconciliation**, ou apporter **un symbole de la conversion** à une vie renouvelée. L'essentiel est dans la reconnaissance de l'amour de Dieu et de son attente sur nous. Chacun, même le plus timide, en avançant librement sur le chemin que Dieu lui propose, pourra progresser vers le bonheur d'aimer davantage Dieu et les autres.

En conclusion, reconnaissons que **le sacrement de réconciliation** peut être un préalable à l'eucharistie. Il a aussi **sa valeur propre**. Il est enraciné dans l'Alliance scellée lors du baptême et permet son déploiement dans la vie, ici et maintenant.

Le baptême appelle l'eucharistie qui nous permet de vivre, à la suite du Christ livré pour nous, dans le partage et le don de nous-mêmes. L'eucharistie est aussi la source qui ouvre notre faible cœur à un esprit de pénitence et de réconciliation : un retour vers le Père, par son Fils et en Lui. Découvrir son besoin d'être pardonné par le Seigneur peut demander du temps.

Alors, n'hésitons pas à proposer le sacrement du pardon. Un très jeune enfant, qui fait déjà l'expérience du pardon dans la vie quotidienne, peut découvrir ce sacrement, avant même d'être prêt à communier. Ce sacrement est une grande grâce en lui-même !

« Célébrer le sacrement de la réconciliation signifie être enveloppé dans une étreinte chaleureuse : c'est l'étreinte de l'infinie miséricorde du Père. » dit le Pape François.
(Audience générale, mercredi 19 février 2014)

Notes prises par Andrée Romary, service diocésain de la catéchèse